



Choisir une école : quelles questions se poser et poser à l'école ordinaire ?¹

Fiche de la Boîte à outils pour et par des parents d'enfants dys, TDA/H et HP



¹ Mise à jour le 15/04/2024.

Choisir une école : quelles questions se poser et poser à l'école ordinaire ?

1. Introduction

Trouver une école qui réponde au mieux aux besoins particuliers de notre enfant nécessite un véritable « travail » qui demande de prendre du recul, de la hauteur par rapport à notre état émotionnel, d'ouvrir notre esprit, notre champ des possibles. Privilégions le contact direct avec la direction, les enseignants pour sentir, poser nos questions, évaluer au mieux si notre enfant sera accueilli avec sa dys-férence et soutenu sur le long terme. Mieux vaut ne pas éliminer une école sur un premier contact téléphonique froid, expéditif et, a contrario, ne nous laissons pas séduire trop vite par une direction aimable et accueillante qui ne développe en réalité aucun projet pour les élèves en difficulté.

2. Quelques suggestions avant la visite

En fonction de qui vous êtes, de votre personnalité, de l'offre des écoles dans votre zone géographique, nous vous faisons plusieurs suggestions pour préparer au mieux cette étape dans le parcours scolaire de votre enfant.

Préalablement à toute rencontre, nous vous conseillons :

1. d'avoir un bilan multidisciplinaire RÉCENT entre les mains et d'être bien au clair avec les aménagements à mettre en place pour aider votre enfant, aménagements suggérés par les spécialistes ;
2. de réaliser un tableau pour objectiver les questions que l'on se pose et les réponses reçues.

Présentons notre enfant en toute honnêteté ; personne n'aime avoir été trompé sur la réalité d'une situation.

3. Exemple de questions à poser pendant la visite :

- Demandons à la direction si ses enseignants sont formés aux troubles de l'apprentissage. Y a-t-il une personne de référence « dys » au sein de l'école ? Les formations ont-elles été suivies par l'ensemble de l'équipe ou les enseignants les suivent-elles à la carte ? Options offertes par l'école jusqu'à la fin des secondaires ? Choix des langues (obligation de deux langues ?)² Pourquoi inscrivons-nous notre enfant dans votre école ? Que pouvez-vous lui apporter ? Dans votre école, quel avenir prépare-t-on à notre enfant ? Depuis le décret AR de 2017, le pouvoir organisateur ou son délégué précise de manière explicite dans les projets éducatifs et pédagogiques, dans le plan de pilotage et le règlement des études comment l'école met en œuvre les aménagements et interventions en réponse à des besoins spécifiques.
- Demandons à l'enseignant (e) ce qu'il/elle a déjà mis en place pour aider des enfants qui ont la même difficulté que le nôtre, comment va-t-il/elle présenter votre enfant au groupe classe, quel type d'évaluation l'institution a-t-elle prévu pour des enfants avec des besoins spécifiques d'apprentissage (pourrait-il être évalué sur base d'examens oraux ? avoir du temps en plus ?.....), quel est son point de vue sur le redoublement, souhaite-t-il/elle que nous le/la documentions sur le trouble de

² Avec l'arrivée du tronc commun en 2^e secondaire dès 2027-28, l'apprentissage de deux langues modernes sera obligatoire (3 h de langues modernes I et 3 h de langues modernes II).

notre enfant (livres, fondations ...), est-il/elle prête à rencontrer si nécessaire un ou les spécialistes qui prennent en charge l'enfant en dehors de l'école afin d'harmoniser la prise en charge de l'enfant,..? Combien de fois par an pourrions-nous rencontrer l'équipe des enseignants ? Comment serons-nous en contact avec eux ? Plateforme ? Mail ? Téléphone ? Journal de classe ? Autre ... Comment envisagez-vous les devoirs ? L'école organise-t-elle une étude dirigée ?

- Réalisez-vous des protocoles « aménagements raisonnables » dans votre école ? Accueillez-vous des élèves en intégration ? Si oui, combien ? Comment se passe la collaboration entre votre école et le pôle territorial ? Est-ce que le pôle a organisé des formations pour votre équipe éducative ?
- Comment votre école a-t-elle envisagé l'augmentation progressive de l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans son contrat d'objectifs ³? Quelles sont les actions particulières qui ont été choisies par votre établissement ?
- Avec le CPMS, le contact est-il facile ? Sont-ils accessibles ? Disponibles ? Y a-t-il des réunions prévues avec eux durant l'année pour faire le point sur l'évolution de notre enfant ?
- Lors de cette rencontre, il est indispensable de préciser à l'enseignant ce que vous mettez en place à la maison pour le soutenir dans sa mission tout en l'informant de vos limites

³ <https://www.ufapec.be/nos-analyses/3619-gouvernance-pilotage.html>

(J'ai 3 enfants. Après l'école, je sais consacrer une heure avec mon enfant dys pour superviser ses devoirs ; pas plus. Je n'ai pas le sens des mathématiques, je ne me sens pas à l'aise pour soutenir mon enfant dans cette branche, y a-t-il quelqu'un dans l'école qui pourrait aider mon enfant ?).
Prenons des notes pendant l'entrevue.

4. Après la visite

De retour chez nous, complétons le point c de notre résumé, il nous sera alors plus aisé de décider sereinement.

Nous vous suggérons aussi d'aller à la sortie de l'école à la rencontre de parents pour avoir leur avis à propos de l'école, de vous adresser à l'association des parents pour entrer en contact avec des parents ayant des enfants au même profil, ayant les mêmes difficultés, de se rendre aux Journées Portes Ouvertes et aux fancy-fairs.

5. En synthèse : que faire avant de visiter une ou plusieurs écoles ?

1. Je liste dans la colonne A : les difficultés de mon enfant
2. Je liste dans la colonne B : nos attentes par rapport à l'école
 - a. Sur le plan pédagogique : travail à domicile, évaluations, remédiations, seconde langue
 - b. En matière de socialisation et d'intégration de l'enfant : public fréquenté par l'école, existence de projets d'intégrations

c. Quel est le budget moyen d'une année scolaire ? Voyages scolaires : Quand ? Où ? Coût ? Garderie ? Etude ? Activités extra scolaires ?

3. Lors de la visite d'une école, nous complétons dans la colonne C si l'école rencontre les attentes

Exemple : mon enfant est dyslexique

A	B	C
Mon enfant est très fatigué par sa scolarité	Le déplacement « maison-école » = max 30 min	
	Quelle est la politique de l'école concernant le travail journalier ?	
S'il doit copier du tableau ses mots de vocabulaire en néerlandais, il est incapable de se relire	Nous souhaitons que systématiquement il reçoive une photocopie des notes d'un élève qui a des notes très claires	
Il se concentre difficilement	Il faut un petit groupe classe	
	Pour des évaluations difficiles, il doit avoir plus de temps	
Il a besoin d'un PC en classe + son scanner	Il faut une prise de courant.	
	Les locaux doivent être fermés le soir	

	Nous travaillons jusqu'à 18h. Il faut une étude dirigée	
	Mes budgets me permettent des frais de scolarité n'excédant pas	
	Nous souhaitons une école du réseau libre	

Dans un souci de lisibilité de nos fiches, les formes masculines sont utilisées pour désigner les deux sexes, homme et femme, ainsi que les différentes formes d'identité ou d'expressions de genre.